

## Président dixit



En cette période d'incertitudes, le budget 2021 de Marne et Gondoire est prudent. Ces incertitudes renforcent cependant notre conviction que les collectivités doivent être au rendez-vous pour développer les services au citoyen et participer à la relance économique.

Jean-Paul Michel

## Dans ce numéro



Le budget de Marne et Gondoire



Un grand pôle de santé à Jossigny

## Brièvement

### Aide au loyer pour les commerces

Commerces, bars, cafés, restaurants... une fermeture administrative vous est imposée depuis le nouveau confinement initié le 20 mars 2021 ? Une subvention exceptionnelle de 1000 euros est octroyée par la Région Île-de-France pour vous aider à payer votre loyer. Les demandes de subvention s'effectuent uniquement sur la plateforme numérique de la Région via le lien suivant :

[www.iledefrance.fr/espace-media/relance-commerces](http://www.iledefrance.fr/espace-media/relance-commerces)

Date limite de dépôt de dossier : 7 mai 2021

## Des taux d'imposition stables

Réunis en conseil communautaire le 12 avril, les élus ont adopté le budget 2021

Le budget 2021 est de 109 millions d'euros alimenté principalement par les impôts locaux et les dotations de l'État (8,7 millions d'euros).

À compter de cette année, les communes et intercommunalités ne perçoivent plus la taxe d'habitation sur la résidence principale, qui a été supprimée par le gouvernement pour 80 % des foyers. 20 % de ménages la paieront encore jusqu'à 2022, recette versée au budget de l'État.

En compensation, les collectivités reçoivent une part du produit de la TVA. Cette part devrait s'élever à 12,3 millions d'euros en 2021 pour Marne et Gondoire.

### Taux votés en conseil communautaire :

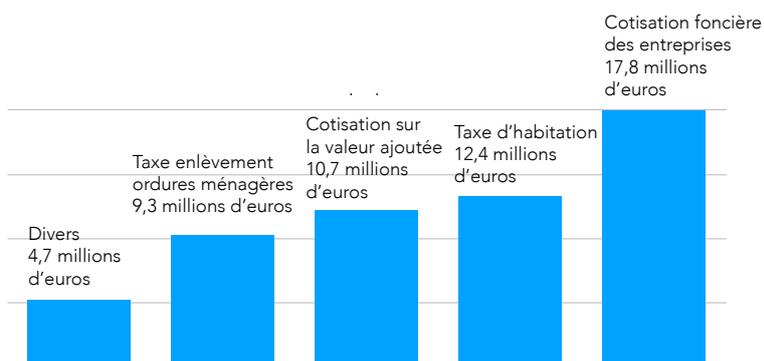
Cotisation foncière des entreprises	28,81 %
Part de la taxe sur le foncier bâti revenant à l'intercommunalité	0,886 % (taux inchangé depuis 2012)
Taxe sur le foncier non bâti	3,02 % (taux inchangé depuis 2011)
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	7,91 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (reversée au SIETREM)	5,72 % *

\* Exceptées Ferrières (5,13 %) et Pontcarré (7,27 %) qui atteindront le taux communautaire de 5,72 % en 2024. Par ailleurs, dans les communes ayant opté pour la collecte des déchets verts (Bussy-Saint-Georges, Ferrières-en-Brie, Guermantes, Lagny) et celles ayant des points d'apports volontaires (Bussy, Chanteloup, Collégien, Conches, Ferrières, Lagny, Montévrain, Pomponne, Saint-Thibault, Thorigny), le taux est majoré.

### Retour sur 2020

La séance a débuté par l'approbation des comptes 2020.

Les recettes de fonctionnement ont été de 64,6 millions d'euros en 2020 dont 55,3 millions provenant de la fiscalité.



Les inscriptions au conservatoire ont représenté 216 000 euros contre 744 000 euros en 2019, en raison des fermetures des établissements pendant les confinements.

La taxe GEMAPI, affectée à la gestion des milieux aquatiques et la prévention du risque d'inondation, a généré 105 000 euros qui ont financé une part des 2 millions d'euros de travaux réalisés dans ce domaine.

Les dépenses de fonctionnement de l'agglomération se sont élevées en tout à 25,7 millions d'euros.

À cela, s'ajoutent 20,6 millions d'euros reversés aux communes membres via l'attribution de compensation. Celle-ci compense les recettes fiscales perçues par l'agglomération auprès des entreprises de la commune, déduction faite des dépenses que l'agglomération effectue au bénéfice de la commune. D'autres reversements sont

## Délibérations

effectués, notamment auprès des syndicats d'ordures ménagères.

Au final, le budget de fonctionnement a dégagé un excédent de 7,4 millions d'euros (6,1 millions d'euros en 2019) somme versée au budget 2021.

### Charges générales de fonctionnement 2020

Voirie, espaces verts	5 272 000
Services ressources	972 300
Bâtiments	922 300
Eau et assainissement	517 400
Santé	493 700
Bibliothèques	235 300
Parc culturel	140 400
Politique de la ville	133 700
Communication	132 200
Déplacements	108 700
Habitat, logement	90 000
Conservatoire	80 900
Environnement	74 500



### Dépenses de fonctionnement 2020

Masse salariale	10 700 000 euros (- 800 000 euros par rapport à 2019) 54 % de la masse salariale est affectée au conservatoire et aux bibliothèques
Indemnités des élus	485 000 euros
Intérêts de la dette	497 000 euros
Centre aquatique	709 000 euros
Parkings des pôles gares	172 900 euros
Participation au syndicat des transports	2 062 900 euros
Cotisation au Service départemental d'incendie et de secours	1 452 500 euros
Versement à Seine-et-Marne Numérique	103 885 euros
Participations aux syndicats de gestion des cours d'eaux (Morbras, Syage, Seine Grands lacs)	70 109 euros
Subventions aux associations	144 500 euros
Subvention à l'office de tourisme	55 000 euros
Taxe de séjour reversée à l'office de tourisme	348 500 euros



# Délibérations

## Investissement 2020

Environnement (dont bords de Marne, parcs publics, bassins d'eaux pluviales, réseau de chaleur)	4,26 millions d'euros
Développement économique (dont zones d'activité)	2,51 millions d'euros
Déplacements (dont liaisons douces et pôles gares)	2,40 millions d'euros
Entretien du patrimoine (dont rénovation des bâtiments)	2,4 millions d'euros
Aménagement du territoire (fonds de concours aux investissements des communes et développement numérique)	1,15 millions d'euros
Habitat, logement (dont programme local de l'habitat et aires d'accueil des gens du voyage)	1,4 millions d'euros
Équipements publics (centre aquatique et château de Rentilly)	180 200 euros
Remboursement du capital d'emprunt	2,29 millions d'euros



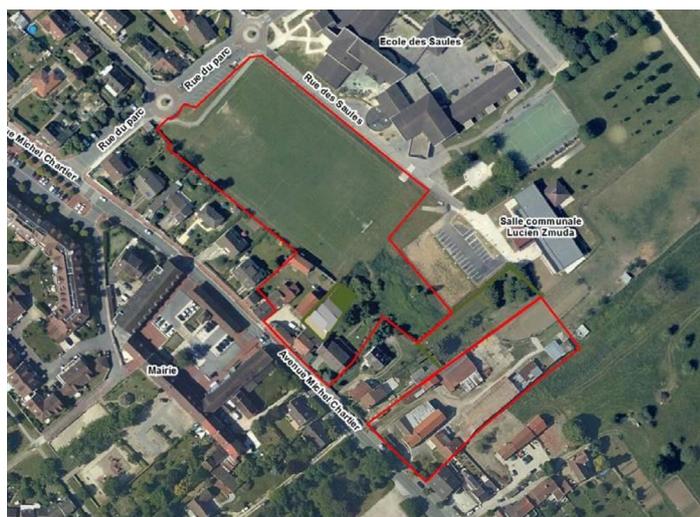
À noter : En additionnant les comptes de la communauté d'agglomération et ceux de la société publique Marne et Gondoire aménagement, ce sont au total 15 millions d'euros qui ont été investis pour l'aménagement du territoire en 2020.

## Autres délibérations

### Cœur de village à Collégien

Le dossier de réalisation de la ZAC Cœur de village à Collégien est approuvé. Cette opération avait été reconnue d'intérêt communal en 2014.

Le projet prévoit une revitalisation du centre bourg par la création de nouveaux logements au centre de la commune, à l'emplacement de l'actuel terrain de football et ses abords avec une nouvelle voirie, des espaces arborés et des cheminements piétons. La maîtrise d'ouvrage est assurée par Marne et Gondoire aménagement.



## Commissions d'élus

4 commissions internes d'élus communautaires sont créées pour proposer des initiatives et préparer les délibérations du conseil.

Le conseil a procédé à la désignation des 20 membres de chaque commission.

	Logement	Assainissement	Culture	Transition écologique
<i>Bussy Saint Georges</i>	Régine BORIES	Marc NOUGAYROL	Nathalie NUTTIN	Edouard LEROY
<i>Bussy Saint Martin</i>	Sylviane CHABROUX	Alain GALPIN	Isabelle AMALOU	Jean-Paul HOUVENAEGHEL
<i>Carnetin</i>	Hervé DENIZO	Pascal LEROY	Patrick TAUPIN-GARDIN	Hervé DENIZO
<i>Chalifert</i>	Natacha NOEL	François TRAEGER	Laurent SIMON	Claude VOISIN
<i>Chanteloup en Brie</i>	Laurent DIREZ	Olivier COLAISSEAU	Olivier COLAISSEAU	Emmanuelle ABEL
<i>Collégien</i>	Joëlle DEVILLARD	Michel ARRUFAT	Alain LEFEVRE	Hien Toan PHAN
<i>Conches sur Gondoire</i>	Virginie NSIMBA	Steve BARROCAL	Marie-Christine VATOV	Martine DAGUERRE
<i>Dampmart</i>	Françoise DARRAS	Laurent DELPECH	Myriam CHMELEFF	Fabien MARTINEAU
<i>Ferrières en Brie</i>	Martine FITTE-REBETE	Jacques DELPORTE	Alain LITTIERE	Isabelle BRUAUX
<i>Gouvernes</i>	Nathalie TORTRAT	Bernard MAINGON	Martine ROBILLARD-DIABATE	Marc ILLY
<i>Guermantes</i>	Annie VIARD	Denis MARCHAND	Michèle PETITOT	Christophe GUELLAFF
<i>Jossigny</i>	Monique BRANDSTAETTER	Christian FEAUVEAU	Christine PAULINO	Gwenaël COUIC
<i>Jablins</i>	Jean Michel BARAT	Jean Michel BARAT	Jean Michel BARAT	Jean Michel BARAT
<i>Lagny sur Marne</i>	Florence BLANCHARD	Patrick JAHIER	Sébastien MONOT	Marie SAILLIER
<i>Lesches</i>	Nicolas LECLERE	Patrick DAVOURIE	Cathya KHETAL	Alain KOLOPP
<i>Montévrain</i>	Jérémy LATRAYE	Serge DUJARRIER	Thierry SERRES	Sébastien DUPLAN
<i>Pomponne</i>	Arnaud BRUNET	Claude SCHAEFFER	Fabrice BUSSY	Laurence AUDIBERT
<i>Pontcarré</i>	Catherine TOURNUT	Bruno BERTHINEAU	Déborah THOMAS	Bruno BERTHINEAU
<i>Thorigny sur Marne</i>	Jean-Paul ZITA	Manuel DA SILVA	Sébastien FAGOT	Nebojsa MAJIC
<i>Saint Thibault des Vignes</i>	Elisabeth COURTINE	Sinclair VOURIOT	Martine LEFORT	Sabine PICARD

## Telle est la question

Dans quelle commune a été prise cette photo ?

Envoyez votre réponse à [hebdo@marneetgondoire.fr](mailto:hebdo@marneetgondoire.fr)



## Réponse du dernier numéro :



Cette photo a été prise à Lesches. Il s'agit du lavoire, restauré par la commune, devant la mairie.

Félicitations à Valentin Leroux, Cyril Bouquet, Jean-Marie Jacquemin et Edwige Lagouge pour leurs bonnes réponses.

Merci à Françoise Pincemaille pour l'envoi de cette photo.

# Une offre de soin au carré à Jossigny



**Un grand pôle médical, de la taille d'une clinique, est en cours de construction à Jossigny en face de l'hôpital.** «L'objectif est d'apporter un échelon intermédiaire entre la médecine de ville et l'hôpital et d'offrir à la population en un même lieu, une prise en charge immédiate et un accès direct à la plupart des spécialisations médicales», nous indique Michel Raynaud, président de Carré Haussmann promotion, lorsque nous le croisons dans l'immense hall du bâtiment d'entreprises.

Car, outre les 8 000 mètres carrés du bâtiment médical, qui sera achevé en fin d'année, un autre bâtiment identique a déjà ouvert ses portes pour accueillir des entreprises : cabinet d'avocats, SS2I et autres bureaux d'étude, appréciant le dynamisme du secteur Val d'Europe - Marne et Gondoire. «La future université, l'éco-quartier de Montévrain, l'hôpital : cet environnement est attrayant pour des sociétés qui veulent se délocaliser de Paris», note Vanessa Chanca, qui nous fait visiter les locaux.

Sont prévus également deux autres bâtiments : un second bâtiment d'affaires et un bâtiment médical supplémentaire formant le quatrième et dernier angle du carré. Et

un cinquième bâtiment pourra être adjoint, affecté, tout comme le quatrième, à de la «médecine thématique».

Avant de reprendre son tour des locaux au pas de charge, Michel Raynaud prend le temps de nous présenter plus avant le pôle médical : «Le rez-de-chaussée comprendra un service de soins sans rendez-vous avec accès ambulances. Il sera susceptible d'alléger le nombre de patients aux urgences de l'hôpital et pourra renvoyer vers les différents spécialistes et professionnels paramédicaux exerçant dans le pôle médical.»

Les étages accueilleront en effet un important centre dentaire, de la kinésithérapie et de l'ophtalmologie, une équipe d'oncologues, un gynécologue, un chirurgien viscéral, des pneumologues, des infirmières, des ostéopathes et un cabinet esthétique. Trois médecins généralistes, anciennement établis au Val d'Europe et actuellement installés dans le bâtiment d'affaires, vont également intégrer le pôle. Outre le centre de soins, le rez-de-chaussée comprendra un centre de radiologie du groupe Le Galilée, un laboratoire d'analyse Biofutur, une parapharmacie (destinée à devenir une pharmacie si l'autorisation en est donnée) et d'autres surfaces

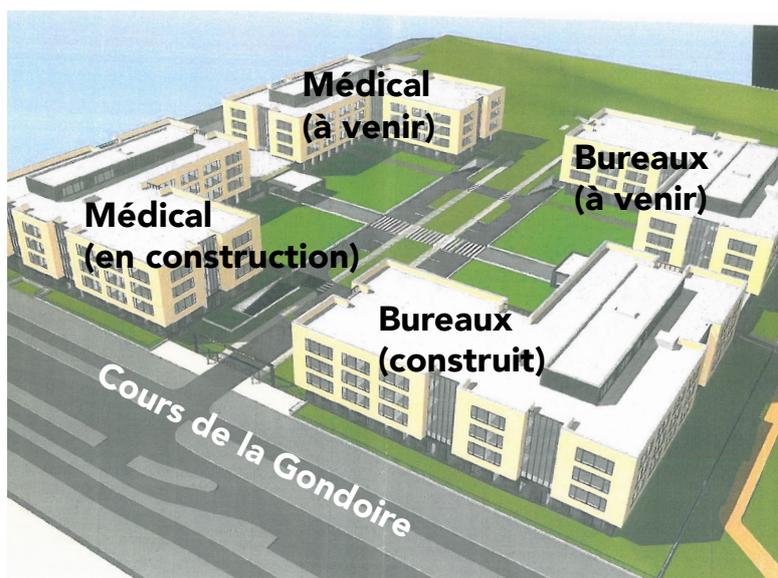
## Zoom sur

donnant sur la rue pour un opticien et un audioprothésiste notamment.

«Nous cherchons également des professionnels peu présents dans le secteur comme des neurologues, dermatologues, spécialistes cardiaques ou orthopédiques, afin de répondre aux besoins de la population environnante. Nous n'acceptons pas toutes les demandes. Nous sommes attachés à former une équipe qui travaille ensemble. Il y aura l'équivalent d'une commission médicale d'établissement», développe le responsable médical de Carré Haussmann. Mais de quel secteur géographique parle-t-on ? « Notre centre rayonnera à 30 kilomètres autour. Au pôle médical de Sénart à Lieusaint, les spécialistes drainent jusqu'à 1500 patients par jour». Se dirige-t-on vers un hôpital à côté de l'hôpital ? «Non, nous construisons un pôle de consultations uniquement. Il n'y a aucun bloc opératoire et aucune chambre d'hospitalisation. Nous sommes complémentaires à l'hôpital», relève Michel Raynaud. S'ajoutant à la clinique de soins de suite et à l'entreprise de logistique en santé AS Healthcare, situées à deux pas, cet ensemble privé contribue encore un peu plus à faire de Jossigny et de l'éco-quartier de Montévrain un pôle de santé de premier ordre.



Michel Raynaud



SAS 4A - Atelier aquitain d'architectes associés



Carré Haussmann Promotion